

ACCUEIL FAMILIALE A TITRE ONEREUX DES PERSONNES HANDICAPEES ET DES PERSONNES AGEES

Durée

1 jour

Public

Cadres et Agents des services sociaux découvrant la matière ou confirmés ; tout praticien souhaitant acquérir les bases et l'actualité juridiques nécessaires à son action dans un service social (CCAS, secteur associatif en charge de l'accompagnement des publics visés) ; juristes et responsables de service juridique intervenant au titre du contentieux ou du conseil notamment au sein des Départements

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Maîtriser les dispositions du code de l'action sociale et des familles applicables

Connaître les différentes procédures à mettre en œuvre et les différents documents liant l'accueillant à la personne accueillie

Etre en capacité de mettre en œuvre ces procédures et d'assurer un contrôle un suivi ou un soutien au bénéfice des accueillant et/ou des personnes accueillies

Thèmes traités

1- Les Accueillants familiaux et les modalités d'agrément

- Les conditions d'accès au métier d'accueillant familial
- Le rôle du Président du Conseil général
- La procédure d'agrément
- le contrôle et le suivi de la personne agréée et de la personne accueillie
- Le statut de l'accueillant familial

2- les relations entre l'employeur et l'accueillant familial.

- La relation entre l'accueillant familial et la personne qu'il accueille : le contrat d'accueil, la rémunération, les obligations réciproques
- Accueillants familiaux employés par des personnes morales de droit public ou de droit privé

3- Le retrait d'agrément et le contentieux.

- La procédure de retrait : la commission consultative de retrait, la décision, sa motivation
- Les conséquences du retrait d'agrément pour l'accueillant et pour l'employeur.
- La prévention et la gestion du contentieux du refus d'agrément et/ou du retrait d'agrément.

Dates et lieu

PARIS (2 sessions) :

Le 1^{er} juin 2010 ou le 4 octobre 2010

Tarif

440 euros net de taxe
(déjeuner compris)

BULLETIN D'INSCRIPTION



Je soussigné (e) : _____

demande l'inscription de M Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction (**important**) : _____

Grade : _____

Ancienneté dans la fonction : _____

Mail : _____

Nom et adresse de l'organisme : _____

Tél.: _____ Fax.: _____

Au stage : _____

Lieu : _____ Période du : _____ au _____

Date : _____

Titre du signataire : _____

Signature

Cachet

Convocation

Le ou la stagiaire recevra la convocation dans un délai de 10 jours avant le début du stage à l'adresse (si différente) : _____

Mail : _____

Facturation

La facture d'un montant de _____ euros sera adressée dès la fin du stage

Adresse de facturation (si différente) : _____

Tél. : _____

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION

Toute inscription par téléphone, par messagerie électronique ou par notre site Internet devra être confirmée par courrier ou par télécopie.

CONVOCACTION

Les stagiaires recevront 10 jours avant le début de la formation une convocation qui leur précisera le lieu de la formation et les horaires.

CONVENTION, ATTESTATION, FACTURE

À l'issue de la formation le CFPA adresse, au service désigné dans le bulletin d'inscription, une attestation de présence et la facture valant convention simplifiée de formation. Toutefois, sur simple demande, le CFPA établit une convention de formation.

ANNULATION

Si le CFPA est contraint de reporter ou d'annuler une session, il prendra contact par téléphone avec le stagiaire ou le service prescripteur. Toute annulation ou report sera confirmé par écrit. Le CFPA doit impérativement être informé de tout report ou annulation d'inscription ; cette opération doit intervenir avant le 10^e jour précédant le début du stage. À défaut la totalité des frais devra être réglée. Le remplacement d'un stagiaire peut toujours être effectué sans frais.

MERCI DE PHOTOCOPIER CE DOCUMENT ET DE LE RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE

CENTRE DE FORMATION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'ASSISTANCE

9, avenue Ferdinand de Lesseps 91420 Morangis

Tél.: 01 69 09 67 56 - Télécopie : 01 69 34 53 78

Site : www.cfpa-formation.fr - e-mail : info@cfpa-formation.fr